

FORMULAIRE POUR LE CHOIX DE MATIÈRES EN S1 2026-2027



A TOUS LES PARENTS D'ELEVES DE 5ÈME ANNEE DU PRIMAIRE

Chers parents

En septembre prochain, votre enfant intégrera l'école secondaire.

Pour faciliter ce passage, et pour permettre aux élèves de commencer à s'approprier les lieux, plusieurs activités seront planifiées à la fin de cette année scolaire, et notamment une visite des bâtiments du secondaire avec les enseignants et des rencontres sportives P5-S1.

En outre, une soirée d'informations se tiendra le **22 avril 2026** pour les familles.

Le passage au secondaire entraîne plusieurs changements dans les enseignements que devra suivre votre enfant.

Vous devez **obligatoirement** choisir :

- l'enseignement d'une 3eme langue vivante (qui sera la 2eme langue étrangère enseignée pour votre enfant)
- l'enseignement morale ou religion.

La 3eme langue est enseignée à raison de deux périodes par semaine en première année, et trois périodes à partir de la deuxième année. La morale ou la religion est enseignée à hauteur de deux périodes par semaine.

Pour les élèves d'origine irlandaise, maltaise ou finlandaise - quelle que soit la section linguistique dans laquelle l'élève est inscrit, vous pouvez facultativement choisir un enseignement complémentaire ONL.

Afin de nous permettre de préparer dès à présent la prochaine rentrée, nous vous demandons de bien vouloir **vérifier, compléter et signer le formulaire joint**.

Le document vérifié, modifié et complété doit être signé et remis au professeur de la classe par l'intermédiaire de votre enfant **avant le 23 janvier 2026**.

Informations complémentaires pour compléter le formulaire :

1. S'agissant de la langue 3, vous avez le choix entre toutes les langues officielles de l'Union Européenne. Néanmoins, dans le cas où le nombre d'élèves n'est pas suffisant pour ouvrir un groupe d'enseignement, ou dans le cas où nous ne disposons pas d'enseignant qualifié disponible, nous vous demandons de faire un deuxième choix parmi les suivants : l'allemand (DE), l'anglais (EN), l'espagnol (ES), le français (FR), l'italien (IT) ou le portugais (PT).
2. L'apprentissage des langues prend une place de plus en plus importante au sein des enseignements. A ce titre, dès la 1ere année secondaire, les matières telles que l'art, la musique, l'ICT, l'éducation physique et la religion seront parfois enseignées en groupes multilingues et pourrait être enseignées dans l'une des langues au programme de l'élève. Toutefois, la langue le plus souvent utilisée reste l'anglais.
3. L'ONL est enseigné deux périodes par semaine. La création de cours ONL est soumise à la disponibilité des enseignants. Il n'est pas encore possible d'indiquer l'horaire précis de ces cours. Il est possible que les cours aient lieu pendant l'après-midi libre de l'élève.
4. Enfin, nous insistons sur le fait que les choix que vous faîtes sont définitifs car ils sont la base de préparation des répartitions de classes et des attributions de professeurs pour la prochaine rentrée. En conséquence, il ne sera pas possible de modifier ces choix à moins d'un motif réel et sérieux permettant d'étudier une exceptionnelle demande de changement.

Toute demande de modification sera prise en considération, uniquement si elle est soumise par écrit au coordinateur du cycle S1-S3 (M.Federspiel Jean-Noël – federsje@eursc.eu) **avant le 1er juillet 2026**.

Nous nous réjouissons d'accueillir votre enfant au secondaire.

Avec nos meilleures salutations,

Caroll Lemarié
Directrice adjointe secondaire

Martin Wedel
Directeur

FORMULAIRE POUR LE CHOIX DE MATIÈRES EN S1 2026-2027



NOM:

CLASSE:

PROFESSEUR PRINCIPAL :

Matières suivies en P5			
Langue I		Morale/Religion	
Langue II			

Choix de troisième langue (L3)			
Premier choix (Choisissez une langue de l'UE)			
Deuxième choix (Cochez <u>une</u> langue, au cas où votre premier choix s'avérait impossible)		DE	FR
		EN	IT
		ES	PT

Morale/Religion				
Cochez <u>uniquement si un changement est souhaité</u> (voir ci-dessus matières suivies en P5)				
	Morale (MOR)	Religion catholique (RCA)		Religion protestante (RPR)
	Judaïsme (RJU)	Religion orthodoxe (ROR)		

Other national language (ONL)	
* Seuls les élèves des catégories I et II ont droit à l'enseignement de l'ONL. Les élèves de la catégorie III peuvent se joindre aux cours existants, mais les cours ne peuvent pas être organisés exclusivement pour les élèves de la catégorie III.	
	Pour les élèves d'origine irlandaise : je souhaite que mon enfant prenne l'irlandais comme ONL.
	Pour les élèves d'origine maltaise : je souhaite que mon enfant prenne le maltais comme ONL.
	Pour les élèves d'origine finlandaise : je souhaite que mon enfant prenne le suédois comme ONL.
	Pour les élèves d'origine finlandaise : je souhaite que mon enfant prenne le finnois comme ONL.

Je reconnaiss que le choix formulé sur ce document est définitif pour S1.	Date
	Signature parents

Veuillez remplir le formulaire et le retourner au professeur de la classe de votre enfant au plus tard le vendredi 23 janvier 2026.